Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260511-05_2026_05-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 19/05/2026
Et
Publication ou notification du : 19/05/2026

L'an 2026, le 11 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/04/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, LOUIN Rose-Marie, SAMSON Anaïs, MM : BEAUDOUIN Corentin, BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, HOLDER Matherne, PITOIS Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SORIN Romane à Mme DINOMAIS Émilie

A été nommé(e) secrétaire : Mme D'HOOGHE Stéphanie

05/2026-05 – Modification de tarif de location de la salle polyvalente (ancienne salle des sports)

Madame le Maire expose :

Il est proposé au Conseil municipal de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente (ancienne salle de sports) à partir du 1er juin 2026,

Madame le Maire informe l'assemblée que les tarifs de location avaient été fixés par délibération du 10 décembre 2012 et qu'ils sont toujours applicable à ce jour.

Madame le Maire propose de fixer les nouveaux tarifs et conditions comme suit :

	Location		Caution	
	Ancien tarif	Tarif proposé	Ancien tarif	Tarif proposé
Salle polyvalente	20€	50€	300€	500€
Salle polyvalente, hall, espace buvette	-	75€	-	1 000€

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260511-05_2026_05-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Fixe** le tarif de la location de la salle polyvalente (seule) à 50€ avec une caution à 500€ ; et de fixer le tarif de location de la salle polyvalente avec les espaces communs (hall, espace buvette et sanitaires) à 75€, avec une caution de 1 000€ ;

- **Précise** ces tarifs s'appliquent uniquement aux associations extérieures à la commune et que les demandes des associations communales seront prioritaires dès lors qu'aucune convention n'aura été signée pour la date sollicitée ;

- **Précise** que la location des salles polyvalentes est subordonnée à la signature préalable d'une convention de mise à disposition, au respect du règlement intérieur en vigueur, ainsi qu'aux disponibilités des salles et à l'accord préalable de la mairie ;

- **Autorise** Mme le Maire à signer les documents s'y afférant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/05/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

Secrétaire de séance
Mme D'HOOGHE Stéphanie